

## **Le Conseil Départemental du Vaucluse liquide le logement social ! La CGT se mobilise et refuse la disparition de notre Office Public de l'Habitat !**

Dans le Vaucluse le logement social est géré très majoritairement par la fonction publique depuis 1924. Depuis toutes ces années les programmes de construction ou de rénovation l'ont été avec l'argent des locataires mais aussi et surtout par les fonds publics que l'Etat mobilisait à travers les impôts et la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, anciennement appelée 1% logement). Cette gestion est assurée à ce jour par Vallis Habitat qui, avec près de 16 000 logements et 46% du patrimoine HLM, est le 1<sup>er</sup> bailleur du Vaucluse.

Comme l'ensemble des bailleurs sociaux de France, Vallis Habitat a subi au cours des ans les attaques des politiques gouvernementales contre le logement social. De ce point de vue la qualité du logement s'est dégradée et le montant des loyers est devenu plus difficilement supportable pour les familles avec les réformes successives du logement et la baisse des salaires. Cependant Vallis Habitat est resté toutes ces années dans une logique de fonction publique avec un Conseil d'Administration désigné par les élus du département et donc pas d'actionnaires et pas de logique de profit même si, comme dans d'autres offices, les locataires et les personnels ont de multiples raisons de contester les choix de gestion.

Avec l'annonce du Conseil Départemental, c'est une toute autre logique qui va être mise en place. Cette absorption signifierait la fin du logement public dans notre département et fragiliserait des dizaines de personnels et des milliers de ménages précaires.

Concernant les agents de Vallis Habitat, le Conseil Départemental souhaitait faire voter en prévision de la fusion entre Vallis Habitat, entité de droit public et organisme rattaché au conseil départemental, et de Grand Delta, entité de droit privé, la création de 152 emplois réglementaires permettant la prise en charge juridique des personnels concernés et d'actualiser le tableau des effectifs en conséquence, ceci afin de garantir la continuité du statut de la fonction publique des fonctionnaires de Vallis Habitat.

Pour cela sans aucune explication et documents complémentaires il était simplement présenté un tableau d'effectifs. La CGT dès réception des documents du CT a invité les représentants du personnel du Département élus en CT et de Vallis Habitat afin que nous puissions avoir des informations complémentaires et une analyse commune.

Au vue du scandale qui s'annonce alors que la fusion juridique n'a toujours pas eu lieu, que le CA de Vallis n'a pas pris de position claire sur ce dossier, les représentants du personnel du Département

ont demandé à ce que ce point soit sorti de l'ordre du jour. Il n'y avait aucune mention dans le document de la notion de détachement et de retour en surnombre (un an) au sein de la collectivité

de rattachement en cas de refus, de retour au CD "collectivité d'attache" puis mise à disposition au CDG 84 ;

Les trois statuts n'étaient pas cités à savoir : " les contrats relevant du Code du Travail (privé/privé, les contrats privés de droit public qui contribuent à l'IRCANTEC et relèvent de la loi de 84-53 et 83-634 droit et obligation" ...)

Ni les statuts, ni les grades n'étaient précisés. Il ne s'agissait que d'un tour de passe-passe qui permettait le détachement des agents du service public vers le privé. Il était inconcevable que nous validions un tels processus.

Nous avons réussi à gagner du temps, ce dossier a bien été sorti de l'ordre du jour du CT du 9 juin et la décision ne passera donc pas à l'Assemblée Délibérante. Cependant nous devons rester vigilants et unis.

Nous soutenons et agissons avec le syndicat CGT Vallis Habitat qui se positionne diamétralement contre le projet, une grève illimitée est en cours. L'absorption entraînerait pour bon nombre d'agents le choix entre un détachement incertain ou le passage au statut privé. De leur côté, les organisations représentantes des habitants refusent ce projet car les intérêts privés du capital prenant le dessus sur leurs besoins, ce seront les bénéficiaires les plus précarisés qui subiront les conséquences. C'est l'ensemble des salariés du département qui perdent un outil indispensable à leur dignité avec ce projet de privatisation.

**Logique marchande, augmentations des loyers et des charges,  
vente de logements déjà pas assez nombreux C'EST NON !**

**Nous ne laisserons pas brader le patrimoine public et continuerons à  
défendre l'égal accès au logement pour Toutes et Tous.**

J'  mon HLM,  
le service  
public !